Cinquante troisième année. - N ° 110 A Samedi 8 et dimanche 9 juin 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1821

91 – ESSONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY

Ventes et cessions

339 604 886 RCS Evry.
GABORIT SAS.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 38112.25 EUR.
Adresse : 2, Rue Marie Curie, Za de la Pointe de l Abbé, 91700 Villiers-sur-Orge.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous seing privés en date à BEYNOST (Ain) du 23 mai 2019, la société par actions simplifiée DEPAN'CHAUFFAGE SERVICE, au capital de 30 489 ,80 euros ayant son siège social à Brétigny sur Orge (Essonne) 3, rue du Roussillon, immatriculée sous le numéro 334 416 211 RCS EVRY, et la société par actions simplifiée GABORIT SAS, au capital de 38 112,25 euros, ayant son siège social à VILLIERS SUR ORGE (Essonne) 2, rue Marie Curie, ZA de la Pointe de l'Abbé, immatriculée sous le numéro 339 604 886 RCS EVRY, ont établi le projet de leur fusion par absorption de la société GABORIT SAS par la société DEPAN'CHAUFFAGE SERVICE. L'évaluation des biens transmis s'établir à : actif 1 840 461 euros passif 500 003 euros actif net positif 1 340 458 euros Il est précisé que la société DEPAN'CHAUFFAGE SERVICE, entre la signature du projet de fusion et jusqu'à la réalisation de la fusion, détiendra la totalité des actions composant le capital social de la société GABORIT SAS. Toutes les opérations effectués par la société absorbée depuis le 1er janvier 2019 jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion seront prises en charge par la société absorbante. La société GABORIT SAS sera dissoute de plein droit, sans liquidation, au jour de la réalisation définitive de la fusion. Le projet de fusion a été établi sous la condition suspensive de son approbation par l'assemblée générale extraordinaire de la société DEPAN'CHAUFFAGE SERVICE. Le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce d'Evry pour la société DEPAN'CHAUFFAGE SERVICE le 5 juin 2019 et au Greffe du Tribunal de Commerce d'Evry pour la société GABORIT SAS le 5 juin 2019. Les créanciers des société fusionnantes, dont la créance est antérieure au présent avis, peuvent former opposition à cette fusion dans le délai de 30 jours à compter de la parution du présent avis..